

Compte rendu du Comité Directeur du 17 février 2020

Présents : Prospéri Bernard, Prospéri Claudy (Théâtre), Marijon Hervé, Blondel Jacqueline (photo), Seldran Lucien, Colombet Elisabeth (Danse Moderne), Colombon Cyril, Hannouche Tamam (Musique), Dubreuil Thomas (Arts de Rue), Boisset Jean-François, Gureghian Lou, Hostert Jean-Paul (Informatique), Favre Jean-Miche (Arts et décoration)

Assiste : Jean-Luc Guillot (Gestionnaire)

Excusés :

Accueil de la Présidente

La présidente Jacqueline Blondel remercie tous les membres présents pour le premier comité directeur de 2020.

- **1- Topo sur les rencontres avec Le Délégué Général aux partenaires, des élus de la Métropole et de la Ville de Lyon :**
- **La Présidente retrace les actions effectuées depuis sa prise de fonction avec le soutien du Bureau et notamment Bernard Prospéri**
- Réunion le 23/10/19 avec Mrs Madinier et Poullain (Délégué Général aux territoires et partenariats et Directeur de l'évaluation et de la performance) : <D:\Travail\AA-GOURGUILLONNAISE\GESTION SIEGE\documents statutaires\réunion DEP\19-20\Réunion Gourgui 2.doc>
- Réunion le 20/11/19 avec M Pierre Diamantidis (Conseiller Métropolitain) : Suite à la Parution des Potins d'Angèle du 07/11/19 : [CAB revue de presse 07-11-2019.pdf](#), J'ai demandé une entrevue aux personnes mises en cause dans cet article dans le but de rétablir la vérité des chiffres et de la situation de la Gourgui. Celle-ci a duré plus de 2 heures où effectivement, il a été fait part du montant de la subvention important alloué à notre association par rapport au nombre d'adhésions de métropolitains. A terme la Gourguillonaise devrait être autonome (plus de personnels mis à disposition) et se doit de promouvoir ses activités pour atteindre cet objectif et avoir au moins 1000 adhérents ! Il nous engage à augmenter nos cotisations et à gérer notre association comme une entreprise pour tendre vers l'autonomie financière. A l'issue de cette réunion, il reconnaît que c'est un grand changement (brutal) et qu'il ne peut se faire d'un seul coup.

- Réunion le 27/11/19 avec Mme Picot et M Loïc Graber (mairie du 7è) : <D:\Travail\AA-GOURGUILLONNAISE\GESTION SIEGE\courriers\Réunion Gourgui3.doc>
- Après ces entretiens, Monsieur Grivel nous a adressé un courrier le 27/11 nous indiquant que la délibération du 16 décembre comprendrait pour 2019, une subvention de 169 000€ pour financer la mise à disposition des locaux et du personnel. Elle serait complétée pour 2020 d'une mise à disposition de deux agents du 1er janvier au 31/08/2020 avec une subvention de 52 000€ pour leur financement et une mise à disposition du 4 commandant Ayasse diminué de 600m² au 1/01/20 et du 343 rue Paul Bert à titre gratuit. <D:\Travail\AA-GOURGUILLONNAISE\GESTION SIEGE\courriers\décision Grivel 19-20.PDF>.
- Cependant, la délibération devait être reportée au 20 janvier 2020 certainement dans le but que les services de la Mairie et de la Métropole aient plus de temps pour étudier le projet de transformation des locaux en « maison de la culture de quartier » où la mutualisation des moyens et des matériels serviraient aux associations de la Ville de Lyon et à ce jour la Gourguillonnaise se retrouve sans convention d'occupation des locaux et de mise à disposition du personnel métropolitain.
- Elle a donc envoyé une lettre au Président de la Métropole pour lui demander de nous octroyer une autorisation temporaire d'occupation des locaux et de mettre à disposition les deux agents afin que toutes les garanties soient prises pour protéger les intérêts de la Gourgui : <D:\Travail\AA-GOURGUILLONNAISE\GESTION SIEGE\courriers\lettre 2020 renouvellement conventionjb.doc>

points sur la Trésorerie- comptabilité-gestion quotidienne

***la gestion comptable**

bilan comptable saison 18-19 :

Il ressort que le résultat de l'exercice est déficitaire de 163 410 € contre 20 887,12 € la saison dernière. En effet la subvention d'autonomie 2019 pour la location des locaux et de la mise à disposition des agents n' a pas été versée et les titres de recettes ont été émis par la Métropole. Les fonds propres sont par conséquent négatifs - 63 715, 66€. Nous sommes à quelques mois d'une cessation de paiement.

Même si la Métropole alloue la subvention 2019 d'autonomie , le résultat de l'exercice est négatif à hauteur de 39 099€. Les fonds Propres de l'association représenteraient au 31/08/2019 un total de 69 595,34K€.

Au vu de cette situation économique dégradée, il est mis en place un plan de trésorerie afin de la piloter. Afin que celui-ci reflète au mieux la situation, il est demandé à chaque trésorier de fournir les dépenses et recettes estimées pour la fin de saison mensuellement.

La tendance du plan de trésorerie démontre que la Gourguillonnaise peut tenir ses engagements jusqu'en juin 2020. Après, il sera nécessaire pour poursuivre son activité que

l'action des sections couvre les besoins du siège à hauteur de 50 000€. A ce jour les partenaires et actions se montent à 15 000€.

Dans l'attente, les sections dont les trésoreries sont excédentaires seront prélevées (déduction faite de leur besoins estimés d'ici la fin août 2020) car le siège n'est plus en capacité de faire face aux dépenses de fonctionnement.

En raison de de ces difficultés financières, le commissaire aux comptes informe qu'il adressera un courrier de mise en garde financière.

Un inventaire complet et sérieux doit être réalisé ; le matériel est il encore en notre possession ? Sert il encore ? Sinon qu'en fait on ?

Préparation de l'Assemblée Générale du 09 /03/20 à 18h30

L'ordre du jour pour AG Ordinaire retenu est

- allocution de bienvenue de la Présidente
- rapport moral de la Présidente saison 2018/2019
- approbation du compte rendu de l'assemblée générale du 01 mars 2019
- rapport et compte rendu financier du Trésorier général saison 2018/2019
- rapport du commissaire aux comptes
- vote sur les résultats financiers
- Élection des membres du Bureau
- fixation du montant des cotisations à l'association (membres actifs, bienfaiteurs, à vie)
- questions diverses

Point sur les locaux

Travaux réalisés :

Afin de rendre les 600m² de stockage, une grande partie (3 bennes de 30m³ et un fourgon) a été évacuée par les agents de la Métropole et quelques trop rares volontaires. Une autre intervention reste à programmer.

Depuis 1/09/19 , voici la liste des travaux importants réalisés par des sociétés extérieures ou des services de la Métropole.

18/09/2019 - par la SARP : pompage -curage regard EP dans garage

07/10/19 - par CTM Plombier : réparation fuite fontaine à eau

10/12/19 - par CTM serrurier : réparation porte anti-panique du bar

04/02/20 - serrurerie Dautel : remplacement rideau porte d'entrée (Macif)

18/02/20 - installation Défibrillateur

24/02/20 - Société Moretti : réfection Bureau Danse suite à intempéries du 18/08/19

26/02/20 - Contrôle Gaz et électricité

27/02/20 - entretien des toitures par Société Everest

travaux à réaliser :

- Vanne aérotherme du Bar à changer , moteur aérotherme studio de danse et carrelage couloir. Le service en charge des bâtiments attend d'en savoir plus sur l'avenir des locaux avant d'entreprendre ces réparations. La société Sifert est venue ce 18/02 pour estimer le travail à réaliser
- Moteur du volet roulant ; la Macif demande aux assurances du Grand Lyon de prendre en charge sa réparation car le montant total de la réparation (remplacement volet, poignée et moteur) dépasse les 1600€ HT
- interrupteur salle du bar et poignée sas théâtre (des volontaires?)

- Il serait bien également de procéder au nettoyage complet sous la scène du studio danse, il est demandé aux sections d'évacuer dans les divers placards les matériels qui ne servent à plus rien (quitte à les vendre ou donner)

Le secrétaire,

La Présidente,

Bernard Prospéri

Jacqueline Blondel